

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance



<https://www.goconqr.com/mapamental/24338543/direitos-humanos>

L'école Le Tremplin est un milieu où tous collaborent, acceptent les différences et contribuent à développer un sentiment d'appartenance.

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

Table des matières

	Pages
LETTRE À L'ÉLÈVE	1
UTILISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE	2
EN CAS D'UN MANQUEMENT	3
BILLET D'INFRACTION	4
OBJETS DÉFENDUS À L'ÉCOLE	5
UTILISATION DU VÉLO, DE LA PLANCHE À ROULETTES ET	6
CODE VESTIMENTAIRE	7
SAINE ALIMENTATION	8
VIOLENCE ET INTIMIDATION	9
SIGNATURE D'ENGAGEMENT	10

Règles de vie approuvée par le CÉ du 17 Juin 2025

L'école Le Tremplin est un milieu où tous collaborent, acceptent les différences et contribuent à développer un sentiment d'appartenance.

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

LETTRE À L'ÉLÈVE

Cher(e) élève,

Tu prends connaissance aujourd'hui des *règles de vie*. Il t'aidera à te sentir bien et en sécurité à l'école comme dans ta classe, en plus de t'aider à développer un sentiment de fierté et d'appartenance.

Lis-le et discutes-en avec tes parents et ton enseignant(e). C'est important!

À l'école Le Tremplin, choisir de donner le meilleur de soi, c'est faire preuve de collaboration, de respect, et de persévérance. C'est aussi accepter qu'un autre élève soit différent de toi. Alors, ensemble, nous te proposons de relever ce défi d'accepter la différence, que tu te montres également ouvert à respecter les règles de vie et les mesures de sécurité mises de l'avant pour ton bien et de celui des autres.

Nous sommes là pour t'accompagner tout au long de ton passage à l'école. Nous voulons travailler avec toi pour ta réussite éducative, à réaliser tes rêves et à devenir un être à part entière dans la collectivité.

Bonne année scolaire 2025-2026 !

La direction et tout le personnel de l'école Le Tremplin

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

UTILISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE

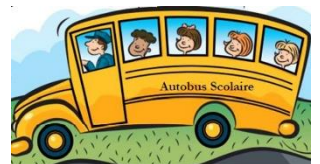
Tu dois accepter que l'autobus soit un moyen de transport et non un endroit de récréation. Le conducteur de l'autobus est responsable de la sécurité et du bien-être de tous. Il a toute l'autorité pour maintenir l'ordre et voir à ce que les règlements relatifs au transport des élèves soient respectés. **Tes parents ne peuvent, en aucun temps, monter à bord de l'autobus pour régler une situation.**

Lorsque tu contreviens à l'une de ces règles, tu t'exposes à des sanctions d'une suspension de ton droit au transport scolaire pouvant aller d'une fiche de réflexion à une suspension indéterminée, selon la répétition et la gravité du comportement. De plus, si tu te rends coupable de dommages dans un véhicule scolaire, tu es responsable, avec tes parents, du remboursement de la facture représentant la réparation des bris.

Règles générales de conduite **à bord de l'autobus** :

- ✓ Je respecte l'autorité du conducteur d'autobus.
- ✓ Je demeure assis jusqu'à l'arrêt complet de l'autobus.
- ✓ J'occupe le siège qui m'est assigné.
- ✓ J'adopte un comportement respectueux.
- ✓ Je respecte le bien d'autrui.

NOTE IMPORTANTE : Les billets de mauvaise conduite dans l'autobus sont consignés par la compagnie de transport scolaire et le Centre de services scolaire des Draveurs. Si le comportement d'un élève s'avérait trop dangereux pour lui ou pour les autres, il pourrait se voir retirer le privilège de prendre l'autobus.



Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

EN CAS D'UN MANQUEMENT

Les élèves comprennent habituellement bien les règles établies et sont capables de les respecter. Cependant, certains ont des oublis et d'autres ont plus de difficulté à se conformer aux règles.

À l'école Le Tremplin, il existe deux types de manquements : les manquements mineurs et les manquements majeurs. La distinction entre les deux types fait référence à la gravité des gestes posés. L'application des conséquences choisies varie selon la nature du manquement, sa gravité et la fréquence observée chez l'élève.

Des interventions sont faites de façon graduelle selon la gravité du manquement. Certains élèves qui nécessitent davantage de suivi seront encadrés par un plan d'intervention. La collaboration de tous est essentielle (élèves, parents, enseignants, professionnels, personnel de soutien et direction).

MANQUEMENT MINEUR (Gestion de l'intervenant)	MANQUEMENT MAJEUR (Gestion de la direction)
Comportement de l'élève qui nuit au fonctionnement de la classe ou des autres activités de l'école. ➤ Langage inapproprié, lancement de balles de neige ou autres, bousculades, jambettes; ➤ Possession d'objets non nécessaires, oubli ou détérioration de matériel; ➤ Non-respect des aires de jeu, non-respect des règles de jeu; ➤ Cris, courses dans les déplacements; ➤ Autres manquements qui vont à l'encontre	Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave aux règles, aux normes sociales, au bien-être physique ou psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes et qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire (nécessite un arrêt d'agir). ➤ Impolitesse envers les autres (élève, adulte); ➤ Langage grossier, coup, bagarre, crachat, intimidation; ➤ Vol, intimidation, vandalisme; ➤ Fugue, violence physique, attouchement; ➤ Refus d'obéir ou de respecter une demande d'un adulte.

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

BILLET D'INFRACTION

Dans le cas d'un manquement majeur, le billet d'infraction précise l'événement qui est survenu et à quel moment. Dans un premier temps, cet outil a pour but d'informer tes parents sur ton comportement et par la suite, de compiler l'événement. Il est rempli par la technicienne en éducation spécialisée. Le billet devra être signé par un parent et retourné le lendemain, à ton enseignant.

BILLET D'INFRACTION	
Nom de l'élève : _____ Groupe : _____ Nom de l'intervenant : _____ Date : _____ Heure : _____ Endroit : _____	
COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ	
☐ Bagarre ☐ Coup donné, échangé ☐ Fugue ☐ Harcèlement ☐ Impolitesse envers l'adulte ☐ Intimidation ☐ Langage grossier ☐ Attouchement	☐ Refus d'obéir ou de respecter une demande d'adulte ☐ Rejet ☐ Intimidation ☐ Vandalisme ☐ Violence physique ☐ Vol
Description de l'événement _____ _____ _____ _____	
Signature de l'intervenant : _____ Signature d'un parent : _____	

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

OBJETS DÉFENDUS À L'ÉCOLE

Certains objets n'ont pas leur place à l'école car ils sont soit inutiles dans le contexte scolaire soit dangereux pour l'élève qui les apporte ou pour les pairs qui l'entourent.

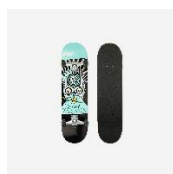
EXEMPLES	DÉFENDUS
	➤ Ipod, Ipad, jeux électroniques ➤ Cellulaire (les élèves doivent téléphoner, en tout temps, au secrétariat); ➤ Montres intelligentes ➤ Jouets personnels (sauf ballon, balle ou corde à sauter ou autre avec la permission écrite de l'enseignant) ➤ Tout objet de valeur; ➤ Tout autre objet jugé non pertinent à l'école.
	➤ Boisson énergisante ou gazeuse; ➤ Bonbons, gomme à mâcher.
	➤ Bicyclette planche à roulettes, trottinette circulant dans la cour d'école ➤ Espadrilles à roulettes; ➤ Patins à roues alignées; ➤ Objets reliés à la violence ou jugés dangereux par les intervenants scolaires (rondelles en métal, pétards, fusil, couteau, contenant de verre ou tout objet jugé dangereux).

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

UTILISATION DU VÉLO, DE LA PLANCHE À ROULETTES ET DE LA TROT TINETTE

- Afin d'encourager les saines habitudes de vie, l'utilisation de la bicyclette, de la planche à roulettes ou de la trottinette pour venir à l'école est permise, cependant l'école n'est pas responsable en cas de bris, de vol ou de vandalisme. Si tu viens à l'école à bicyclette, tu dois l'attacher au support à vélos disponible à cet effet avec un cadenas. Pour ta planche à roulette ou ta trottinette tu dois convenir d'un endroit sécuritaire pour la ranger avec ton enseignant (**ex. : ton casier**).
- À ton arrivée à l'entrée de l'école, tu dois descendre de ta bicyclette, de ta planche à roulettes ou de ta trottinette et l'amener en marchant à côté (**tu ne peux pas circuler dans la cour à vélo ni sur ta planche**).
- Un élève qui adopterait un comportement dangereux avec sa bicyclette, sa planche à roulettes ou sa trottinette, se verra enlever le privilège de l'utiliser pour venir à l'école. Elles pourraient être confisquées jusqu'à ce qu'un parent vienne les chercher.
- Le casque ajusté et porté sur la tête est obligatoire pour les déplacements.



Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

CODE VESTIMENTAIRE

Tu dois être habillé convenablement selon la température et respecter le code vestimentaire de l'école. Il est préférable d'avoir quelques vêtements de rechange dans ton casier pour éviter d'avoir à appeler tes parents.

VÊTEMENTS DÉCENTS ET VÊTEMENTS OBLIGATOIRES

- ★ Tu dois porter des vêtements qui sont **décents** lorsque tu viens à l'école.
- ★ Tu dois porter des espadrilles au gymnase à semelle non marquante ou des souliers dans la classe autres que ceux que tu mets pour aller à l'extérieur. Des vêtements confortables sont de mise pour tes cours d'éducation physique.
- ★ Tu dois porter des bottes lorsqu'il y a de la neige dans la cour d'école et porter des vêtements adaptés à la température.
- ★ Le port de la casquette est autorisé à l'intérieur lors des déplacements seulement.

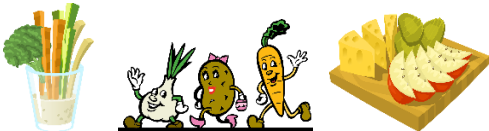


Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

SAINE ALIMENTATION

« Un esprit sain dans un corps sain »

LES COLLATIONS-SANTÉ SUGGÉRÉES	LES ALIMENTS NON RECOMMANDÉS
★ Fromage ★ Fruits frais ★ Légumes ★ Yogourt ★ Muffins de céréales 	➤ Chocolat ➤ Croustilles ➤ Collation très sucrée et non nutritive 

★ Comme plusieurs élèves ont des allergies sévères, nous vous demandons de ne pas envoyer de noix, de noisettes (Nutella), d'arachides à l'école.

Afin d'éviter une situation qui pourrait être dangereuse pour la santé de tes amis, en aucun temps tu peux échanger ta collation ou ton dîner avec un autre élève.

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

VIOLENCE ET INTIMIDATION

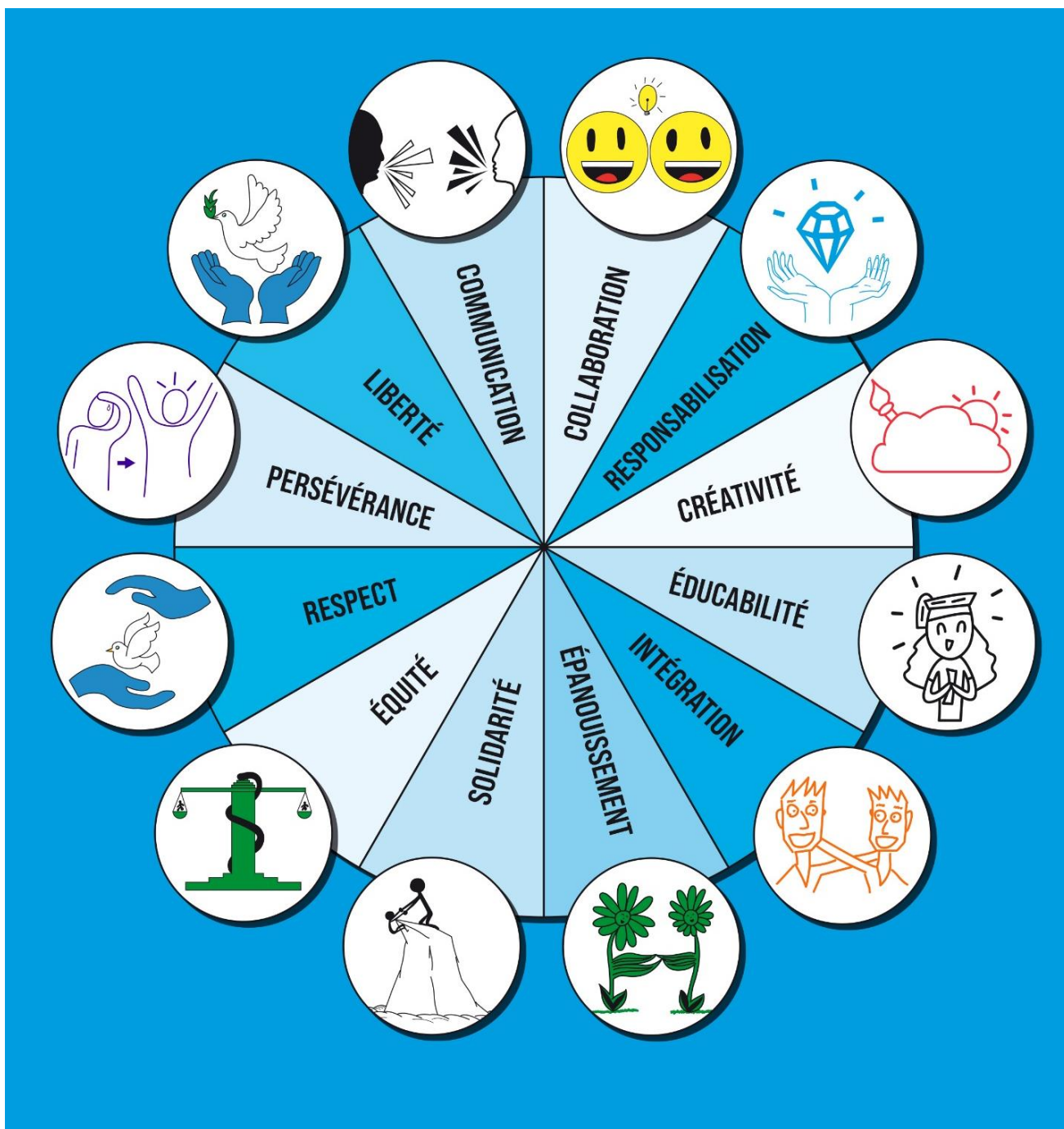
Avant de prétendre qu'un enfant est victime d'intimidation, l'école doit faire une enquête en se référant au texte du Projet de loi 56 et en analysant la version des enfants impliqués et de celle des témoins.

Le jugement des intervenants adultes doit être pris au sérieux car ce sont eux qui assurent l'encadrement et la sécurité des élèves. Un enfant qui rapporte des faits à ses parents ne connaît pas nécessairement toutes les interventions entreprises et quelquefois, il ne rapporte qu'une partie des faits.

Pour **dénoncer** un acte de violence ou d'intimidation ou toute autre situation problématique qui perturbe votre enfant, **appelez à l'école et demander à parler à la T.E.S. du centre d'aide au numéro suivant : 819-561-2435.**

VIOLENCE	INTIMIDATION
« Toute manifestation de <u>force</u>, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée <u>intentionnellement</u> contre une personne, ayant pour <u>effet</u> d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer <u>en s'attaquant</u> à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » art. 13, LIP 2012	« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à <u>caractère répétitif</u>, Exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par <u>l'inégalité des rapports de force</u> entre les personnes concernées, ayant pour <u>effet</u> d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » art. 13, LIP 2012

Règles de vie 2025-2026



Les valeurs - <https://www.resonances-vs.ch/articles/dossiers/582-les-valeurs-vues-par-quatre-eleves-du-co-de-martigny>

L'école Le Tremplin est un milieu où tous collaborent, acceptent les différences et contribuent à développer un sentiment d'appartenance.

Règles de vie 2025-2026

Collaboration – Respect – Persévérance

SIGNATURE D'ENGAGEMENT

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève :

Signature de l'autorité parentale :

J'ai pris connaissance des règles de vie pour être transporté par autobus et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève :

Signature de l'autorité parentale :
